



MARS 2020

# POLITIQUE SUR LA TRANSPARENCE ET LA DIVULGATION : DOCUMENT DE RÉPONSE PUBLIQUE D'EDC

Résumé des commentaires des parties prenantes et réponse d'EDC

# INTRODUCTION

**Le présent document a comme objet la Politique sur la transparence et la divulgation, que le Conseil d'administration d'EDC a approuvée et qui entrera en vigueur le 6 avril 2020. La Politique a été mise à jour et renommée dans le cadre du récent examen du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) et des politiques connexes.**

EDC procède à l'examen de ses politiques pour s'assurer qu'elles sont pertinentes, rigoureuses et à l'image des pratiques exemplaires de l'industrie. Nous réalisons ces examens en réponse aux attentes des parties prenantes, dans le souci d'améliorer continuellement nos politiques et de veiller à leur uniformité avec nos pratiques actuelles ainsi qu'avec les changements apportés aux obligations internationales d'EDC, y compris celles qui relèvent des [Approches communes de l'Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\)](#) et des [Principes de l'Équateur](#).

**Voici les politiques ayant récemment fait l'objet d'un examen :**

1. Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux
2. Politique sur les changements climatiques
3. Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale
4. Politique sur les droits de la personne
5. Politique de divulgation<sup>1</sup>

Les quatre premières politiques ont reçu l'approbation du Conseil d'administration et sont entrées en vigueur en 2019. Pour en savoir plus à leur sujet ou pour consulter les documents de réponse publique, veuillez visiter [edc.ca](http://edc.ca).

## PROCESSUS D'EXAMEN DES POLITIQUES ET CONTRIBUTION DES PARTIES PRENANTES

Le 14 mai 2018, nous avons enclenché le processus de consultation des parties prenantes en invitant les acteurs de l'écosystème commercial canadien, y compris le gouvernement, le secteur privé et la société civile, à donner leur avis sur les différents volets des politiques examinées. Toutes les parties prenantes souhaitant nous faire part de leurs commentaires étaient encouragées à le faire en se rendant sur notre site Web ou en écrivant à l'adresse [esrmpolicyreview@edc.ca](mailto:esrmpolicyreview@edc.ca) au plus tard le 7 septembre 2018.

Pendant ce temps, EDC a également consulté des représentants du gouvernement du Canada, de son Conseil d'administration et de son Conseil consultatif sur la RDE, qui sont d'éminents experts orientant et guidant ses pratiques de RDE, sans oublier ses clients. Les discussions avec les employés et les experts de toute l'organisation ont été au cœur du processus, en particulier les discussions et les interactions avec l'Équipe de la haute direction. Des rencontres ciblées avec des employés, des clients et des représentants de la société civile ont eu lieu dans les bureaux d'EDC à Halifax, Toronto, Calgary, Montréal et Ottawa.

Dans un souci de transparence, tous les commentaires reçus des parties prenantes ont été publiés sur [edc.ca](http://edc.ca) avec le consentement de ces dernières. De plus, un [sommaire](#) présente l'ensemble des commentaires, notamment de manière anonyme, ainsi que les grands thèmes soulevés tout au long du processus de consultation.

Nous remercions les parties prenantes qui ont participé au processus d'examen des politiques. Leurs commentaires se sont avérés extrêmement utiles pour l'élaboration des politiques de la Société. Le prochain examen de la Politique sur la transparence et la divulgation d'EDC aura lieu en 2022.

Nous avons hâte de collaborer avec vous de nouveau.

---

<sup>1</sup> Cette politique ne fait pas partie du Cadre de GRES, mais comme certains éléments des politiques qui relèvent du Cadre s'y rapportent, elle a été incluse dans l'examen de la GRES.

## Principaux thèmes et réponse d'EDC

Voici un résumé des grands thèmes soulevés au cours du processus d'examen se rapportant précisément à la divulgation de renseignements sur les activités d'EDC.

### COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES

Un thème principal est ressorti des commentaires des parties prenantes : l'importance de la clarté et de la transparence dans la divulgation de renseignements par EDC. Certaines parties prenantes étaient soucieuses de garder un équilibre entre cette transparence et la confidentialité des clients ou des transactions de manière à respecter les exigences de la Société à titre d'institution financière. D'autres ont souligné le besoin de plus de divulgation et de transparence pour faire connaître EDC auprès du public et accroître la confiance de ce dernier envers la Société.

### RÉPONSE D'EDC

À titre d'organisme de crédit à l'exportation du Canada, nous comprenons que la transparence et la divulgation font partie intégrante de notre travail et qu'elles facilitent la reddition de comptes et la surveillance tout en établissant un lien de confiance et un dialogue constructif avec nos parties prenantes. De plus, en tant que société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada, EDC reconnaît son obligation envers les Canadiens et est résolue à maintenir les plus hauts degrés de transparence et de reddition de comptes.

Le récent examen de la Politique de divulgation nous a donné l'occasion d'écouter nos parties prenantes et de mieux comprendre et intégrer leur point de vue, ce qui nous a amenés à apporter d'importants changements à nos pratiques de divulgation au public. La nouvelle Politique sur la transparence et la divulgation décrit notre engagement à nous montrer transparents et ouverts sur qui nous sommes et ce que nous faisons. Elle établit aussi un cadre pour la divulgation de renseignements sur nos activités et nos clients. Pour en savoir plus sur l'approche d'EDC, prière de consulter la section 2 : Principes et engagements.

Notre politique révisée vise à enraciner la transparence au cœur de notre culture par la divulgation de notre volume d'affaires en amont de manière à répondre à la fois au besoin de confidentialité de nos clients et au besoin d'information des Canadiens intéressés. De plus, nous espérons que la structure et le texte revus de la Politique soient clairs pour tous, soit à la fois pour nos employés, nos clients, le gouvernement, la société civile et les médias.

### COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES

Des parties prenantes de tous horizons ont indiqué qu'elles aimeraient qu'EDC divulgue des renseignements clairs, uniformes et détaillés sur les transactions signées et qu'elle se montre plus proactive en allouant suffisamment de temps au public pour donner son avis sur les projets qu'elle envisage de soutenir.

### RÉPONSE D'EDC

Nous avons été sensibles à vos commentaires et avons pris des mesures importantes pour augmenter la transparence de nos activités commerciales, qui se divisent en deux grandes catégories : assurance et financement. Pour connaître la répartition détaillée des produits et services dans ces catégories et son incidence sur la divulgation, prière de se reporter à la section 2.5 de la Politique.

EDC divulgue de l'information à propos de l'ensemble de ses transactions signées dans les domaines de l'assurance et du financement d'une manière qui protège la position concurrentielle de ses clients et la confidentialité des renseignements qu'ils lui confient.

Du côté de l'assurance, EDC divulgue des renseignements globaux sur les transactions signées. Comme la Société est tenue, en tant qu'assureur, de protéger la confidentialité et la capacité concurrentielle de ses titulaires de police, elle ne divulgue pas de renseignements sur les polices ou les transactions d'assurance prises individuellement (à l'exception des transactions d'assurance risques politiques pour les prêteurs). Cette divulgation ne serait pas sans conséquence; par exemple, elle augmenterait énormément le risque de non-paiement par les acheteurs.

Quant au financement, EDC améliorera ses pratiques de divulgation relatives aux transactions signées selon les commentaires des parties prenantes. Par exemple, nous avons réduit les fourchettes en dollars de notre soutien financier pour préciser leur portée sans toutefois nuire à la capacité concurrentielle de nos clients. Pour des entreprises qui soumissionnent des projets ou des contrats, des montants de financement précis se trouveraient à révéler leur offre et à affaiblir leur position par rapport à leurs concurrents. Nous réviserons d'ailleurs les procédures pour préciser les renseignements divulgués et les adapter aux transactions. Notamment, nous indiquerons toujours le pays de la contrepartie principale et celui dans lequel le financement d'EDC sera utilisé, et nous reverrons les descriptions que nous faisons des transactions en présentant ce que les fonds de la Société soutiennent, en indiquant les autres contreparties principales, le cas échéant, et en précisant la nature du produit de financement (renouvellement, refinancement, financement de projets, etc.).

Pour les transactions de financement de projets de catégorie A, dont les risques d'incidences environnementales et sociales sont les plus élevées, EDC a prolongé la période d'examen public, qui passe de 30 jours à 60 jours avant la signature. Après la signature, EDC publiera son évaluation des risques en question et une justification de son soutien.

Toutes les transactions portées au Compte du Canada (celles qu'EDC ne peut pas soutenir, mais que le Canada juge d'intérêt national) seront présentées à part, sur la [page du Compte du Canada](#) d'edc.ca, pour éviter leur double affichage.

Comme toujours, EDC fournira des informations globales sur ses transactions d'assurance et de financement tous les trois mois. Conformément à ses obligations internationales, elle continuera aussi de divulguer des données sur ses activités globales et ses transactions à des organisations telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, le Club de Paris et l'Union de Berne.

## COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES

Nos parties prenantes, en particulier celles qui représentent des organisations de la société civile, ont indiqué qu'elles voulaient qu'EDC se montre plus transparente lorsqu'elle soutient une entreprise dont les activités ont des incidences environnementales et sociales élevées. D'autres, y compris nos clients et des pairs du secteur financier, nous ont recommandé de centrer notre attention sur la transparence de notre processus de contrôle préalable plutôt que sur la divulgation des renseignements sur nos transactions.

## RÉPONSE D'EDC

EDC s'engage à accroître la transparence de ses activités commerciales visées par un contrat signé ainsi que du processus de contrôle préalable non lié au crédit qui guide ses décisions. Par contre, en tant qu'institution financière, nous devons faire en sorte que nos pratiques de divulgation cadrent avec nos obligations juridiques relatives à la protection des renseignements confidentiels de nos clients et témoignent de notre souci à cet égard.

Il ne nous est pas toujours possible de divulguer autant d'informations que nos parties prenantes le voudraient, mais nous prenons d'importantes mesures pour augmenter la transparence de nos processus de contrôle préalable et d'évaluation des risques non liés au crédit. Pour commencer, nous avons mis en ligne un [schéma de notre processus de contrôle préalable](#), qui présente les facteurs pris en compte dans notre processus décisionnel et nos différentes étapes de repérage et de gestion des risques. Dans la Politique mise à jour, nous nous engageons à divulguer plus de renseignements au public sur notre processus de contrôle préalable, notamment comment il s'imbrique avec nos politiques environnementales, sociales et liées aux crimes financiers. En outre, EDC publiera un résumé général de ses lignes directrices relatives à des secteurs particuliers dans la mesure du possible. Ces engagements de divulguer plus de renseignements, et ce, dans un langage simple, répondent aux demandes de nos parties prenantes : autant de transparence et de clarté que possible sur nos activités et les conditions de notre soutien.

Ce n'est pas tout. Chaque année, EDC divulguera le nombre total de transactions de financement envisagées qui n'ont pas abouti et de demandeurs de financement qui n'ont pas été intégrés strictement ou en partie à cause de risques non liés au crédit (risques liés à l'éthique commerciale, aux crimes financiers, à l'environnement, aux droits de la personne ou à d'autres facteurs sociaux). Nous espérons ainsi démontrer la rigueur de notre processus de contrôle préalable pour ce qui est d'évaluer des transactions et des relations avec des clients. Les parties prenantes peuvent s'attendre à voir le premier rapport annuel d'ici la fin de 2020.

En tant qu'organisme du gouvernement du Canada, EDC reçoit des questions des médias et des parties prenantes sur la façon dont se traduit son engagement au chapitre de la responsabilité et de la durabilité des entreprises (RDE) dans le cadre des transactions qu'elle appuie. Vu la nature des informations demandées et notre obligation, en tant qu'institution financière, de protéger les renseignements fournis par nos clients, nous ne sommes pas toujours en droit de répondre avec autant de précision que les demandeurs le voudraient. Cependant, nous comprenons l'intérêt du public dans ce que nous faisons et nous comptons fournir des réponses plus détaillées qu'auparavant, en particulier sur notre façon de remplir nos engagements en matière de responsabilité et de durabilité. Nous préciserons les étapes suivies lors du processus de contrôle préalable non lié au crédit ainsi que les mesures d'atténuation exigées tout en respectant nos obligations de confidentialité. De plus, la Politique mise à jour prévoit que nous sollicitons d'ordinaire, avant de signer les transactions de financement, le consentement des clients à la divulgation des conclusions générales et non confidentielles issues de notre processus de contrôle préalable non lié au crédit, comme les renseignements relatifs aux politiques, aux pratiques et aux procédures qui ont guidé notre décision. Nous travaillerons aussi avec nos clients pour nous assurer, avant de conclure une transaction, qu'ils comprennent les attentes et les processus d'EDC à cet égard, et nous les aviserons de toute divulgation effectuée.

Enfin, les demandes de renseignements officielles sur les activités d'EDC et le soutien de transactions données, sous forme de lettres adressées à la présidente et chef de la direction d'EDC ou à la présidente du Conseil d'administration, seront publiées sur [edc.ca](http://edc.ca) avec la réponse de la Société. Cette mesure contribuera à la visibilité des interactions d'EDC avec ses parties prenantes de même qu'avec ses clients.

Nous remercions nos parties prenantes pour leurs commentaires, qui nous ont aidés à améliorer nos pratiques en matière de transparence et de divulgation. Nous avons hâte de recevoir votre rétroaction.



**DÉCOUVREZ NOS  
PRODUITS ET SOLUTIONS**  
[www.edc.ca](http://www.edc.ca)

**Exportation et développement Canada**  
150, rue Slater, Ottawa, ON K1A 1K3  
1 800 229-0575 | [www.edc.ca](http://www.edc.ca)

## **À PROPOS D'EDC**

Société d'État à vocation financière, Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises canadiennes de toutes tailles à réussir à l'étranger. En tant qu'experts du risque international, nous leur offrons les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, solutions de financement et d'assurance, placements en capitaux propres et réseaux de relations – pour prospérer en toute confiance. Dans la conduite de ses affaires, EDC souscrit aux principes de la durabilité et de la responsabilité des entreprises.

## **CONTACTEZ-NOUS**

Augmentez votre compétitivité avec les programmes flexibles et innovateurs d'EDC.

[www.edc.ca](http://www.edc.ca)

